Luysenbéarn
communauté de communes

NIV 3

CIRCUIT N°9

CHEMIN DE SAINTE QUITTERIE

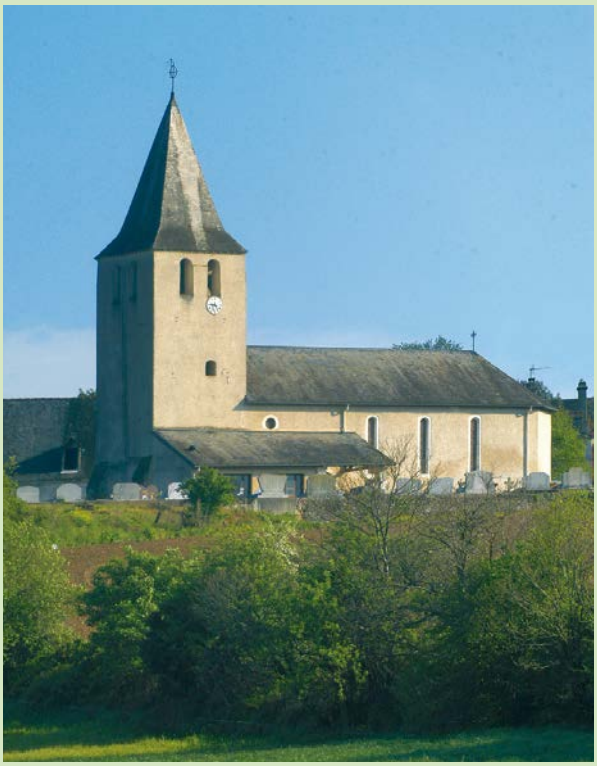

Église de Caubios

Église de Loos

Les deux communes Caubios et Loos sont réunies depuis 1842. Caubios, au XIIe siècle, signifierait un «endroit chauve», défriché. Loos indique un «lieu où abondent les pâturages». L'église de Caubios date de 1776, elle est dominée par un clocher disproportionné qui fut sans doute une ancienne tour de château. Une enceinte féodale avec rempart en amont entoure l'église et le cimetière de Loos.

Départ à Caubios-Loos, à l'intersection de la RD 208 et RD 216, parking de l'aire de pique-nique (près de la maison pour tous).

D Prendre à droite la route goudronnée sur 250m puis monter à gauche en direction du bourg de Caubios (chemin de Moundé). A la 1ère intersection (croix blanche), prendre à gauche la route goudronnée qui descend légèrement. Avant de remonter vers l'église de Caubios, prendre à droite un chemin de terre juste avant le ruisseau.

1 Prendre à gauche la route goudronnée entre les 2 maisons. Au croisement suivant, prendre à droite sur une centaine de mètres la route goudronnée, puis à

Aire de pique-nique

Luysenbéarn
communauté de communes

NIV 3

CIRCUIT N°9

CHEMIN DE SAINTE QUITTERIE

gauche un chemin de terre qui descend légèrement. Rester sur le chemin de terre puis tourner à droite sur une route goudronnée pour rejoindre le quartier de Loos.

2 Prendre à droite puis de nouveau à droite (ne pas emprunter la voie sans issue) la route goudronnée qui descend. Continuer sur cette route jusqu'au point 3.

3 Prendre à gauche la route goudronnée bordée de thuyas.

4 150m avant le croisement avec la RD 208, prendre un sentier en sous-bois qui descend au fond du vallon. Traverser le ruisseau, passer sous la ligne à haute tension et remonter jusqu'au point 5.

5 Prendre à droite la route goudronnée (chemin de Plaisance) et la continuer en direction de la RD 40.

6 Avant la RD 40, descendre à droite en direction de la chapelle Ste Quitterie en restant sur le sentier parallèle à la route départementale. Traverser le ruisseau et remonter sur le chemin de terre.

7 Sous la ligne à haute tension, prendre à droite la route goudronnée sur 50m puis tourner à gauche sur un sentier herbeux. A l'entrée du bois, prendre le sentier à droite. Rester sur le sentier qui descend pour rejoindre en fond de vallée, un chemin de terre.

8 Au croisement, prendre à droite. Rester sur le sentier principal en sous-bois. A proximité de la cote 212, quitter le sentier qui continue tout droit : tourner à gauche, traverser le ruisseau sur un pont de bois. 50m plus loin, tourner à droite et traverser par un pont un second ruisseau. Le sentier monte ensuite assez fortement pendant 150m.

Quartier de Loos

9 Au premier croisement (piste qui arrive de la gauche), tourner à droite sur cette piste et rester sur le chemin principal. Vue sur l'église de Sauvagnon.

10 Face au hameau de Lavigne (bâtiments agricoles face à vous), prendre la piste qui part à droite. Rester sur cette piste jusqu'au prochain croisement, puis tourner à gauche pour rejoindre la RD 216.

11 Prendre la RD 216 (vers la droite) et la suivre jusqu'au point de départ.

Chapelle Sainte Quitterie

La légende de Sainte Quitterie.
Sainte Quitterie est une jeune vierge de sang royal wisigoth, qui préféra mourir que de renier sa foi. Décapitée vers 472 dans le palais royal d'Aire-sur-l'Adour, elle porta, selon la légende, sa tête entre ses mains jusqu'au baptistère de la ville où se trouve une fontaine qui porte désormais son nom. La chapelle Sainte Quitterie est située sur une fontaine. La légende raconte qu'en passant dans les bois, le cheval de Sainte Quitterie en grattant le sol, aurait jaillir une source pour désaltérer la jeune fille en fuite.

NIV 3

CIRCUIT N°9

CHEMIN DE SAINTE QUITTERIE

D Intersection RD208 et RD 216.

3h30	10,6km	225m

Attention

• Zone de pastoralisme : fermer les barrières, ne pas effrayer les animaux, tenir les chiens en laisse.

A ne pas manquer

• Point de vue sur la chaîne et le Pont Long.

Luysenbéarn communauté de communes

Renseignements auprès de la Communauté de communes des Luys en Béarn :

68 Chemin de Pau, 64 121 Serres-Castet

05 59 33 72 34 contact@cclb64.fr

www.tourisme64.fr

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !

RECOMMANDATIONS

Légende de la carte

- Faune et flore remarquable
- Forêt arbre ou haie remarquable
- Vignoble
- Palombière
- Fontaine
- Culture
- Maison béarnaise remarquable
- Patrimoine remarquable
- Pont romain
- Travail
- Puit
- Moulin
- Aire de pique nique
- Point de vue
- Point de départ
- Point intermédaire

Comment choisir votre randonnée

Niv 1 Randonnée n'excédant pas 1h30 pour promeneur.

Niv 2 Randonnée de 1h30 à 3h pour marcheur.

Niv 3 Randonnée au-delà de 3h pour randonneur.

Pour vous guider, deux possibilités sur le site internet de la Communauté de communes des Luys en Béarn :

- imprimer une fiche par boucle composée d'une carte et d'un descriptif du tracé,
- télécharger le fichier pour GPS ou Smartphone avec logiciel compatible KML.

Pour retrouver les fiches téléchargeables, rendez-vous sur : **www.cclb64.fr**

Le balisage

Sur le terrain, suivez les fléchages de couleur jaune.

A la croisée des chemins ou aux carrefours délicats vous rencontrerez des panneaux directionnels avec le numéro et le nom de l'itinéraire.

Avant de partir

- Choisissez votre randonnée en fonction de votre expérience et de vos capacités d'endurance.
- Équipez-vous correctement : sac à dos, gourde, coupe-vent, vêtements chauds, chaussures à semelles crantées, chapeau, lunettes, crème solaire, pique-nique et téléphone portable.
- Veillez à emporter une nourriture adaptée à l'effort et au moins 1 litre d'eau par personne.
- Consultez les prévisions météo locales.
- Respectez la faune, la flore et les activités humaines : soyez discret, gardez les chiens en laisse pour ne pas effrayer les animaux, merci de fermer les barrières après votre passage.
- La prudence est recommandée pendant les périodes de chasse.
- Le balisage du terrain reste prioritaire sur les informations présentes dans les différents ouvrages. Ne quittez pas les itinéraires, vous ne verriez plus d'indication de direction.
- Les chemins de randonnées vous sont proposés gratuitement, vous les empruntez sous votre totale responsabilité.